



HAL
open science

“ Écrire latin en français ”

Corinne Saminadayar-Perrin

► **To cite this version:**

Corinne Saminadayar-Perrin. “ Écrire latin en français ”. Droz. Francophonie, plurilinguisme et production littéraire transnationale depuis le Moyen Âge. Travaux de littérature, XXXV, 2021. hal-03947754

HAL Id: hal-03947754

<https://hal.science/hal-03947754>

Submitted on 19 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écrire latin en français au dix-neuvième siècle

« L'homme ne doit savoir littérairement que deux langues,
le latin et la sienne. »

Ernest Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* [1883]

Impérialiste dans la tradition scolaire, vivace dans maintes pratiques d'écriture, féconde machine à rêves (ou à cauchemars), la latinité du XIX^e siècle ne se réduit jamais à une langue, encore moins à une langue morte. Le latin s'impose d'abord comme la langue de culture par excellence ; écrivains, journalistes, essayistes ont été formés dans les classes d'humanités, lesquelles consacrent une prépondérance écrasante à l'étude des poètes, des historiens et des orateurs romains : « Comme dans les collèges d'Ancien régime, l'enseignement secondaire ne connaît, jusqu'en 1880, qu'une seule discipline au sens fort du terme, la pratique et l'imitation des auteurs classiques, latins surtout¹ ». Il est révélateur que jusqu'en 1851, toutes les listes d'auteurs publiées dans les programmes officiels suivent l'ordre latin, grec, français.

Ce corpus majoritairement latin porte et diffuse les valeurs éthiques, politiques et philosophiques de la *romanitas*, lesquelles, depuis la Révolution française, jouent un rôle non négligeable dans les débats et dans les imaginaires. Indice révélateur : la « question du latin », récurrente durant toute la période, se trouve souvent ravivée en contexte post-révolutionnaire, notamment après 1848. En 1851, l'abbé Gaume s'attaque à la tradition des humanités, avec un brûlot intitulé *Le Ver rongeur des sociétés modernes* : la déchristianisation préoccupante de la jeunesse aurait pour cause une éducation classique uniquement centrée sur un corpus latin d'auteurs païens – les chefs-d'œuvre de la patristique étant systématiquement rejetés comme « tardifs » du point de la langue et du style. Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans et fervent défenseur de la formation humaniste, répond en défendant avec fermeté la valeur culturelle et littéraire irremplaçable des études latines, qu'il met au cœur de son programme pédagogique au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet². Un débat parallèle s'élève au sujet de l'enseignement secondaire laïque. En 1850, Frédéric Bastiat publie *Baccalauréat et socialisme* : sous ce titre provocateur, il défend la thèse selon laquelle les humanités favoriseraient la propagation d'idées subversives, tout en jetant sur le pavé un prolétariat intellectuel de parasites tout prêts à les mettre en acte.

La querelle reprend après la débâcle de 1870 et le traumatisme de la Commune. Dès 1872, le linguiste et philologue Michel Bréal s'interroge, dans *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, sur la pertinence d'un enseignement secondaire entièrement centré sur l'étude du latin et la pratique de l'éloquence ; en 1885, alors que

¹ André Chervel, *Les auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire, de 1800 à nos jours*, Paris, Éditions de l'INRP, 1986, p. 3. Pour le détail des programmes et de l'organisation des études, on se référera à la belle synthèse de Françoise Douay-Soublin, « La rhétorique en France au XIX^e siècle à travers ses pratiques et ses institutions. Restauration, renaissance, remise en cause », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Marc Fumaroli dir., Paris, PUF, 1999, p. 1071-1214.

² « La foi absolue de M. Dupanloup pour les études classiques se montrait en ceci. Ces études, pour lui, faisaient partie de la religion [...] Virgile lui semblait faire partie de la culture intellectuelle d'un prêtre au moins autant que la Bible » (Ernest Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* [1883], « Saint-Nicolas du Chardonnet », Paris, GF, 1973, p. 122).

les réformes Ferry ont déjà commencé le démantèlement des humanités classiques, le libre-penseur Raoul Frary développe dans *La Question du latin* un réquisitoire féroce contre l'enseignement classique, dans une perspective résolument politique et économique. Ces moments de cristallisation du débat montrent que l'on reconnaît à la latinité, bien au-delà du cadre scolaire, une influence non négligeable non seulement sur les pratiques d'écriture, mais aussi sur les modèles et paradigmes qui appréhendent (ou refusent) la modernité.

Cette influence, indissociablement réelle et fantasmée, tient d'abord à ce que les humanités conçoivent le latin comme une propédeutique indispensable à la maîtrise de la pensée et de l'écriture en français – conviction à la fois linguistique, esthétique et philosophique. Ce colinguisme³ est la source d'une sorte de latinité diffuse, inscrite à la fois dans les représentations et les pratiques d'écriture contemporaines. Si bien que la référence latine se trouve souvent mobilisée pour penser la création littéraire jusque dans ses exigences de rupture et de renouvellement.

En latin et en français : le bilinguisme des humanités

La tradition scolaire, restaurée dès les années 1815, repose sur l'étude des trois langues classiques, le latin, le grec et le français⁴ ; la première impose de fait une supériorité écrasante dans le cursus des humanités, tant du point de vue des horaires que de l'importance conférée aux exercices-phares qui couronnent les études secondaires : les vers latins et le discours latin. L'étude des poètes, historiens et orateurs latins n'a pas seulement pour but de les analyser, pour développer les compétences linguistiques, la culture intellectuelle ou le goût littéraire des élèves ; l'objectif est « [de] rivaliser avec eux, dans leur langue et dans la sienne, en vers et en prose⁵ », conformément à la très ancienne tradition rhétorique dont l'université revendique l'héritage. Dans les classes de grammaire (de la sixième à la quatrième), le colinguisme scolaire repose sur la pratique assidue de la version et du thème ; l'élaboration de « cahiers d'expressions » permet à chacun, en latin et en français, de se créer une anthologie personnelle de tours et de formules heureux à reprendre ou à imiter. Les classes d'humanités assurent ensuite une formation centrée sur la narration dans les deux langues, ainsi que la pratique des vers latin vouée à se poursuivre jusqu'au baccalauréat.

Enfin, la classe de rhétorique, couronnement des études secondaires, met l'accent sur l'étude des grands orateurs, à partir d'anthologies comme le *Conciones*⁶ et d'un corpus de grands classiques de l'art oratoire (Cicéron en premier lieu) – ces lectures suivies culminant avec l'art du discours latin (et accessoirement français), combinant imitation, réécriture et réinvention. Cet exercice bénéficie d'une aura exceptionnelle, et vaut à ceux qui y excellent une solide réputation intellectuelle, d'où l'intérêt et l'émulation qu'il suscite. Les sujets, d'ailleurs, ont parfois un rapport direct avec l'actualité : « Hannibal, lors du passage des Alpes, soutient le courage de ses troupes épuisées » devient soudain l'ancêtre, évident, légitime, de la Proclamation que, de Nice le 4 mai 1800, Bonaparte lance

³ Renée Balibar, *Le Colinguisme*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1993.

⁴ Outre les analyses de F. Douy-Soublin citées ci-dessus, on pourra consulter sur ce point la synthèse présentée par Corinne Saminadayar-Perrin dans *Modernités à l'antique : parcours vallésiens*, Paris, Champion, 1999, ainsi que *La Part scolaire de l'écrivain. Apprendre à écrire au XIX^e siècle*, Martine Jay et Emmanuelle Kaës dir., Paris, Classiques Garnier, 2020.

⁵ F. Douy-Soublin, « La rhétorique en France au XIX^e siècle », *Histoire de la rhétorique, op. cit.*, p. 1019-1020.

⁶ Il s'agit d'un recueil de discours latins fictifs composés par les historiens ; les trois principaux éditeurs scolaires de la période (Delalain, Hachette, Belin) en proposent chacun un.

à l'armée d'Italie⁷. » Le célèbre livre XXI de Tite-Live préfigure l'épopée napoléonienne, les aigles romaines annoncent l'aigle impériale, la harangue latine d'Hannibal fournit un texte au jeune général en chef commandant l'armée d'Italie.

Cette formation essentiellement latine vaut comme pédagogie du détour : « Le lycée enseigne le français, rien que le français⁸ », martèle Michel Bréal, qui précise pour défendre les langues anciennes menacées par les réformes des années 1880 : « C'est une erreur de croire [...] que nos professeurs de proposent d'enseigner le latin et le grec à leurs élèves. Il s'agit bien de latin et de grec ! La vérité est qu'ils enseignent le français et rien que le français⁹ ! » La pratique des vers latins, notamment, cherche à former les jeunes gens à la correction du style et à la netteté de la pensée, qualités que la poésie française, notamment romantique, ne saurait conférer – d'où la place qu'occupe cet exercice dans l'enseignement religieux, comme celui que reçut Ernest Renan à Tréguier :

L'éducation que ces bons prêtres me donnaient était aussi peu littéraire que possible. Nous faisons beaucoup de vers latins, mais on n'admettait pas que, depuis le poème de *La Religion* de Racine le fils, il y eût aucune poésie française. Le nom de Lamartine n'était prononcé qu'avec ricanement ; l'existence de Victor Hugo était inconnue. Faire des vers français passait pour un exercice des plus dangereux et eût entraîné l'exclusion¹⁰.

Le colinguisme scolaire, avec sa pédagogie savante fondée sur les effets de continuité et les pratiques de croisement, recourt au latin pour développer une maîtrise savante du français : « Ne peut-on se contenter du français ? Non, car pour connaître sa langue, il la [...] faut comparer avec d'autres. Les Jésuites avaient tort de se borner au latin et D'Alembert tort de se borner au français¹¹. » Cette conviction explique que les grammaires scolaires soient calquées sur le modèle latin, et enseignent la langue vernaculaire « comme une langue morte¹² » ; inversement, la grammaire latine prend pour référence le français (par exemple, la proposition infinitive complétive est régie par la règle du « Que retranché », formule bien étrange à nos yeux). Conséquence : le déclin des études classiques, au tournant du XX^e siècle, aurait pour dégât collatéral une altération irréversible de la langue française. « Nous voyons déjà, en certains livres de prose et de vers, apparaître une langue que les Français d'il y a trente ans n'auraient pas comprise. Personne ne peut dire ce que serait le français du XX^e siècle, si l'armature latine qui la maintient cessait d'être présente aux esprits¹³. »

Cette présence latine inscrite au cœur même de la langue française s'explique par une continuité mythique, aboutissant à une forme de consanguinité voire de symbiose imaginaire : « De Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Lucain jusqu'à nous, la pente est unie, la perspective est droite et ininterrompue ; rien ne nous en sépare¹⁴. » Aussi les écrivains

⁷ F. Douay-Soublin, « La rhétorique en France au XIX^e siècle », *Histoire de la rhétorique*, op. cit., p. 1090.

⁸ M. Bréal, *De l'enseignement des langues anciennes*, Paris, Hachette, 1891, p. 87. Sur cette question, je me permets de renvoyer à mon article « Du latin comme langue naturelle de l'écriture », *La Réception du latin du XIX^e siècle à nos jours*, Presses universitaires d'Angers, 1996, p. 161-168.

⁹ M. Bréal, « Pourquoi il faut garder le latin », *Revue du Palais*, 1^{er} juillet 1898, p. 227.

¹⁰ Ernest Renan, « Le Broyeur de lin », *Revue des Deux Mondes*, mars 1876, repris dans *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* [1883], Paris, GF, 1973, p. 55.

¹¹ Jean-Baptiste Gérusez, *L'Étude des langues anciennes et de sa propre langue seul fondement de la bonne instruction*, Reims / Paris, Le Normant, 1815, p. 40.

¹² M. Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, op. cit., p. 32 – le français devient ainsi « une sorte de latin » (p. 59).

¹³ M. Bréal, « Pourquoi il faut garder le latin », article cité, p. 221.

¹⁴ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile* [1959], Paris, Calmann-Lévy, 1870, p. 24.

du XVII^e siècle, que l'on privilégie pour cette raison, sont-ils systématiquement présentés par l'institution scolaire comme les héritiers des auteurs latins qu'ils réécrivent : on étudie La Fontaine après Phèdre, on entend une page célèbre de Tite-Live en filigrane de tel discours du vieil Horace chez Corneille (V, 3, v. 1689 à 1694), et on répète à l'envi que Racine réincarne le cygne de Mantoue. La littérature latine est une dimension essentielle du corpus classique français :

Toutes les fois que je songe à quelque œuvre antique, je suis forcé d'avouer que je ne l'atteins pas d'une vue directe. Elle ne m'apparaît plus qu'à travers la version enrichie qu'en ont donnée les classiques français [...] Et sa beauté même ne m'est sensible que par le rapprochement que j'en fais avec des œuvres plus proches de moi¹⁵.

Cette valeur inestimable et irremplaçable prêtée au latin tient à ce que le détour des études classiques permet de se détacher des usages prosaïques, quotidiens, vulgaires du français pour forger une langue seconde, langue de culture et d'écriture¹⁶ – pour reprendre une formule hugolienne célèbre¹⁷, c'est le fer qui devient acier. Fervent défenseur des humanités, Mgr Dupanloup affirme : « Les enfants ne pensent, n'imaginent, ne sentent, n'écrivent jamais si vigoureusement qu'en latin » – d'où un patient travail destiné à sublimer voire à transfigurer la langue vernaculaire :

Le but est d'arriver, non à la parole vaine et banale, mais à la vraie Parole, pleine et forte, à la Parole, expression vive de la pensée, à la Parole des grands esprits. Pour cela, il faut rompre et greffer la parole primitive, naturelle, vulgaire, et lui donner [...] par la vraie culture et la grande éducation, une sorte de nouvelle forme, plus noble et plus élevée¹⁸.

La culture classique greffe la langue française de latin, lui conférant ainsi le privilège magique prêté aux langues anciennes « de dire plus que les modernes, de charrier avec elles, au-delà des signes et des mots, davantage de pensée et de réalité¹⁹. »

Résurgences latines

Qu'en est-il des prestiges de cette mythologie humaniste en dehors de la citadelle scolaire ? La tradition de la poésie néo-latine, encore vivace sous la Restauration, tend ensuite à décliner, sans jamais disparaître jusqu'à la fin du siècle²⁰ ; elle revêt des formes académiques (réécrites ludiques, propos politiques, voire lyrisme intime), et reste un mode d'écriture privilégié pour la poésie de circonstance. Parallèlement, une certaine tradition universitaire résiste obstinément aux assauts que les réformes modernistes puis

¹⁵ Jules Lemaître, « Discours prononcé à l'Assemblée générale du Comité Duplex le 5 juin 1878 au grand amphithéâtre de la Sorbonne », Paris, Société pour la propagation des langues étrangères en France, 1898, p. 4.

¹⁶ La tradition scolaire emploie à cette fin toutes sortes de méthodes : « Le XVII^e siècle a élaboré une série d'outils permettant aux locuteurs d'intégrer à leur langue et leurs usages les qualités que l'école attache à la pratique du latin, pureté, netteté, régularité, élégance : elles résultent alors d'un "polissage" » (Jean-Pierre Sermain, « Le Code du bon goût », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, op. cit.*, p. 920).

¹⁷ « L'idée, trempée dans le vers, prend soudain quelque chose de plus incisif et de plus éclatant. C'est le fer qui devient acier » (Victor Hugo, Préface de *Cromwell* [1827], *Cromwell*, Paris, GF, 1968, p. 96).

¹⁸ Mgr Dupanloup, Seconde lettre [...] sur la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à l'enseignement secondaire, Paris, C. Dauniel, 1873, respectivement p. 43 et p. 54.

¹⁹ Alain Vaillant, « Avant-propos », *Romantisme*, n° 83, 2001 / 3, « L'Antiquité », p. 4.

²⁰ Cf. Romain Jalabert, *La Poésie et le latin en France au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017. Le travail d'archives mené par l'auteur a mis au jour un corpus abondant d'œuvres néo-latines, insérées pour certaines dans un réseau vivace de revues ou de périodiques spécialisés.

lansoniennes mènent contre l'impérialisme des langues anciennes : en 1892, Jean Jaurès soutient à la Sorbonne une thèse latine intitulée *De primis socialismi germanici lineamentis* (en revanche, ce que l'on appelle à l'époque la « thèse principale » est en français). D'aucuns s'inquiètent de la disparition du latin comme langue commune à toute la communauté intellectuelle et scientifique internationale ; Paul Leroy-Beaulieu, économiste et professeur au Collège de France, regrette cette évolution : « On s'est beaucoup trop pressé d'abandonner le latin comme langue savante [...] le latin est une des forces en réserve pour la civilisation de l'avenir ; car, à bien considérer, je préfère le latin au volapük²¹. »

Ces résistances trahissent le recul, voire la quasi-disparition de la pratique du latin dans le monde économique et social moderne. L'humour décapant d'un Jules Vallès rappelle que l'éducation classique, loin d'ouvrir à toutes les carrières, s'avère parfois un lourd handicap dans la vie réelle. Engagé dans une maison de commerce, Jacques reçoit pour première mission de répondre au courrier du jour :

Je commence.

« Monsieur, c'est avec un profond regret que je me vois obligé (*triste ministerium*). »

J'efface *triste ministerium*, et je reprends :

« Avec un profond regret que je me vois obligé de vous dire que votre demande est de celles que je ne puis... *albo notare capillo*, marquer d'un caillou blanc [...]

Ah ! comme je préférerais que ce fût en latin ! – Si je faisais d'abord ma lettre en latin ? Je *pense* bien mieux en latin. Je traduirai après²².

Cette séquence désopilante (« Que de *que* ! » : on regrette le « Que retranché » latin...) s'en prend certes au mensonge des mythologies scolaires, mais aussi à une idée bien ancrée dans le champ littéraire – que résume admirablement Brunetière : « C'est une supériorité que de savoir le latin ou de l'avoir appris, si peu d'ailleurs que l'on en retienne, une supériorité certaine, et une supériorité d'autant plus importante qu'elle se fait sentir sans qu'on le veuille²³. » Cette aristocratie du style et de la pensée transparait (est censée transparaitre) à chaque ligne, et authentifie le véritable écrivain.

Une telle légitimation indirecte n'est pas inutile, en ces temps où la civilisation du journal concurrence et entame les prestiges du Livre : jusque (et surtout) dans le milieu interlope de la presse, l'authentique homme de lettres se reconnaît à l'empreinte des humanités. Dans *Charles Demailly*, physiologie romanesque du petit journal, les Goncourt prêtent le « génie du petit article » à Mollandeux, « lettré, savant, presque érudit, ayant de la lecture et de la mémoire » ; inversement, Nachette, « dénué du fond des études classiques, cette terre de salut où les Antées du feuilleton moderne reprennent des forces et refont leur imagination », épuise rapidement ses ressources d'invention et de style²⁴.

L'exemple de la scénographie auctoriale adoptée par Jules Janin, star du feuilleton et prince des critiques, met en évidence cette fonction légitimante conférée à la culture latine. Réputé pour citer à tout propos les classiques, notamment Horace, au fil de ses articles, le journaliste fait de ce dernier son *alter ego* romain : dans « Horace et son

²¹ Paul Leroy-Beaulieu, « L'Abandon du latin et l'avènement du volapük », *Revue internationale de l'enseignement*, 1888, t. XVI, p. 290.

²² Jules Vallès, *Le Bachelier* [1881], *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1990, p. 677-678. « *Triste ministerium* » est une citation de l'*Énéide* (VI, v. 223), qui se réfère aux funérailles de Misène (!) ; *albo notare capillo* (au lieu de *calculo*) est un jeu de mots significatif : Jacques en en effet de quoi se faire des cheveux blancs quant à son avenir professionnel...

²³ Ferdinand Brunetière, « La Question du latin », *Revue des Deux mondes*, 15 décembre 1885, p. 878.

²⁴ Edmond et Jules de Goncourt, *Charles Demailly* [1860], Paris, GF, 2007, p. 19.

temps », article paru dans la *Revue européenne* en octobre 1859, il dresse un portrait du poète qui rappelle exactement celui de Janin lui-même dans sa jeunesse ; l'année suivante, sa traduction des *Odes* chez Hachette vise à lui donner une légitimité académique comparable à celle de Sainte-Beuve – lequel, pour sa part, publie une « Étude sur Virgile » chez Garnier frères en 1859, après avoir commencé un cours sur l'*Énéide* au Collège de France en 1855. La stratégie de Janin s'avère efficace : Banville qualifie le journaliste de « frère légitime d'Horace²⁵ », formule que reprend Emmanuel des Essarts : « Que Janin toujours conseillé / Par la fantaisie et la grâce / Sur ton théâtre ait effeuillé / Les roses de son frère Horace²⁶. » Quant à la traduction publiée par le journaliste, elle fait du poète latin un contemporain, écrivant « comme s'il était français, comme s'il était homme de journal, ayant fait ses satires, épîtres et art poétique en feuillet²⁷ »... Bref, voilà Horace « naturalisé français en restant latin²⁸ » (et inversement pour ce qui est de Janin).

Le journaliste, le chroniqueur, le critique, répète-t-on à l'envi, doivent à leur culture classique ce délicat parfum de latinité qui en font de véritables écrivains, par opposition aux vulgaires salariés des lettres que stipendie la moderne culture médiatique. Là encore, Vallès dénonce cet idiotisme de métier (dirait le Neveu de Rameau) comme une scandaleuse imposture ; nul besoin d'avoir fait ses humanités pour étaler ces faux marqueurs de légitimité :

Si j'avais un fils, je lui aurais acheté une montre, la grammaire de Lhomond, puis la *Flore latine* de Larousse, et c'est tout ce qu'il aurait potassé de latin. En un mois, à une heure de travail par jour, il aurait pu se fourrer dans la mémoire des citations qui l'auraient fait passer pour un fort en thème bon teint, pour un esprit embaumant l'antiquité, et tout fleuri de souvenirs d'Horace ou tout armé de phrases en acier de Tacite. J'en ai seriné comme ça, des fils de famille, et les vieux crétins de la Sorbonne n'y voyaient que du feu²⁹.

En rupture avec ces stratégies de légitimation (d'ailleurs efficaces : Sainte-Beuve et Janin furent tous deux académiciens), la modernité poétique mobilise plus volontiers le latin comme langue de la transgression et de l'interdit. Blagues de potaches et calembours bohèmes exploitent traditionnellement les jeux de mots scatologiques auxquels incite le latin, surtout en prononciation non-restituée : afficher sur son mur un poème intitulé « Conchylia » amène de malodorantes équivoques³⁰... On le sait d'autre part depuis Boileau, « le latin dans les mots brave l'honnêteté », et permet de dire ce que la langue française n'autorise pas : au tribunal, magistrats et avocats recourent au latin pour désigner précisément les pratiques sexuelles considérées comme déviantes – si l'affaire se corse vraiment, on a toujours pour ultime ressource de passer au grec !

Les Fleurs du mal comportent un seul poème en latin, dont le titre, « Franciscæ meae laudes », semble annoncer une inspiration religieuse voire liturgique. Rien de tel bien entendu :

²⁵ Théodore de Banville, *Revue fantaisiste*, 15 mai 1861.

²⁶ Emmanuel des Essarts, « Le Poète de la pantomime », *Poésies parisiennes*, Paris, Poulet-Malassis, 1862.

²⁷ Sainte-Beuve, article paru le 2 septembre 1860 et cité par Jean-Marie Bailbé, « Jules Janin lecteur et traducteur d'Horace », *La Réception du latin, op. cit.*, p. 22.

²⁸ Paul de Saint-Victor, article paru dans *La Presse* le 26 août 1860 et cité par J. M. Bailbé, *ibid.*

²⁹ J. Vallès, *Souvenirs d'un étudiant pauvre* [1884], Du Lérot, Tussan, Charente, 1993, p. 133. Pierre Larousse publia en 1861 une *Flore latine des dames et des gens du monde*, et, l'année suivante, une *Petite Flore latine*.

³⁰ « Un vilain mot, vraiment, et que mon oncle Joseph avait déclaré gras, bien avant M. Dutrey, en ajoutant que si la poésie latine c'était ça, il s'en balayait le prussien » (*Souvenirs d'un étudiant pauvre, op. cit.*, p. 45).

L'anomalie linguistique suffirait à éveiller les soupçons. De fait, derrière l'allure de chant religieux et d'éloge sacré (celui des laudes), les vers latins sont en fait parsemés de suggestions mystico-érotiques servant d'écrin ironique à la franche obscénité des vers 21-24 :

*Quod debile, confirmasti.
In fame mea tabula,
In nocte mea lucerna,
Recta me semper gubernas*³¹.

Les poèmes d'amour homosexuel de Verlaine portent volontiers des titres latins, comme « Crimen amoris » ou « Laeti et errabundi » (hommage à Baudelaire). Quant à Rimbaud, il massacre à la fois le Beau idéal classique et la grande tradition humaniste lorsque, dans la clausule de « Vénus anadyomène », il fait rimer « Clara Venus » avec « ulcère à l'anus » – rime d'autant plus provocante qu'elle est aussi riche qu'originale... Ces usages dévoyés du latin ont une portée triplement scandaleuse : ils autorisent une rare crudité sexuelle, ils subvertissent le sérieux attaché à la culture classique, et s'en prennent à la langue sacrée entre toutes, celle des humanités et de l'Église. Le latin est langue de toutes les transgressions – la fin du siècle en exploite les potentialités les plus inattendues :

Le recueil *Les Hortensias bleus*, de Robert de Montesquiou, comporte une cinquantaine de titres latins, parmi lesquels « Introit », « Missa est », « Foederis arca », « Quia pulvis » et « Ite ». Mais le plus caractéristique est celui où, voulant parler de ses origines, Montesquiou conjugue son propre nom sur le modèle d'un verbe latin au parfait, disant « Montesquivi »³².

« Nous sommes des Latins »³³. Une littérature habitée

Au-delà de ces emprunts, recyclages et réécritures enchâssant d'ironiques joyaux latins dans un texte français, nombre d'écrivains insistent, dans leur scénographie d'artiste, sur l'influence décisive exercée par les humanités dans leur formation et leurs choix esthétiques. Chateaubriand, l'un des maîtres de la prose poétique, rappelle un détail révélateur de ses années au collège : « Par une singularité, ma phrase latine se transformait si naturellement en pentamètre que l'abbé Egault m'appelait *l'Élégiac*³⁴. » Le distique élégiaque s'oppose symboliquement au martial hexamètre, comme la flexible prose poétique au majestueux alexandrin. Paradoxalement, la pratique scolaire des vers latins explique parfois le rejet ultérieur de l'écriture poétique. Évoquant ses débuts en la matière sous la férule tyrannique de l'abbé Raillane, Stendhal note : « De cette époque date mon horreur pour les vers. Même dans Racine, je trouve force *chevilles*³⁵ », cependant que Renan attribue à l'enseignement reçu au collège de Tréguier son incapacité à composer des vers français :

³¹ A. Vaillant, *Baudelaire poète comique*, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 188.

³² Jean de Palacio, « Parler latin en français, ou l'écolier limousin à la fin du XIX^e siècle », *La Réception du latin*, op. cit., p. 345.

³³ F. Brunetière, « La Question du latin », article cité, p. 870. Le débat sur la « race latine », alors d'actualité, a des enjeux politiques et civilisationnels importants. Cf. la belle synthèse de Sarah Al-Matary, *Idéalisme latin et quête de la « race » : un imaginaire politique, entre nationalisme et internationalisme*, thèse de doctorat soutenue en 2008 à l'université de Lyon II.

³⁴ François de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Le Livre de Poche, t. I, 1989, p. 236.

³⁵ Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, Paris, Gallimard, « Folio », 1973, p. 140. On apprenait aux enfants à faire des vers latins en cherchant parmi les épithètes du *Gradus* celui qui pouvait avoir la quantité voulue : art décomplexé de la « cheville », donc...

De là vient mon inaptitude à laisser ma pensée se gouverner par la rime, inaptitude que j'ai depuis bien vainement regrettée ; car souvent le mouvement et le rythme me viennent en vers ; mais une invincible association d'idées me fait écarter l'assonance, que l'on m'a habitué à regarder comme un défaut et pour laquelle mes maîtres m'inspiraient une sorte de crainte³⁶.

Ces trajectoires individuelles se fondent dans un imaginaire de la littérature française comme à la fois héritière et sœur jumelle de la latinité dont elle procède : « Le latin n'est pas pour nous une langue étrangère ; c'est une langue naturelle ; nous sommes des latins [...] Tous ceux d'entre nous qui ont pensé un peu fortement ont appris à penser dans le latin³⁷. »

Ce phénomène d'imbibition (de vampirisation, rectifiant d'aucuns) est particulièrement visible dans l'éloquence de la tribune telle qu'elle s'affirme au moment de la Révolution française : ce modèle oratoire³⁸, quoique concurrencé dès la restauration par des pratiques plus discrètes et marquées par la mondanité, reste vivace jusqu'à la fin du siècle, d'autant que les avocats forment une part non négligeable du personnel politique. Plaidant pour Delescluze et le journal républicain *Le Réveil*, lequel avait lancé en 1868 une souscription en faveur d'un monument à la mémoire du député Baudin, Gambetta s'illustre par un réquisitoire contre l'Empire, qui emprunte à la fois aux *Catilinaires* et à Corneille (*Cinna*) : le Coup d'État du 2 décembre a été ourdi et exécuté par « de ces gens dont peut répéter ce que Cicéron a dit de la tourbe qui entourait Catilina : un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes ! » La Troisième République perpétue cette tradition tribunicienne essentielle dans la mémoire de la Révolution française.

Certains poètes, comme Baudelaire ou Rimbaud, font également du latin un élément central dans l'invention de la modernité poétique – l'un et l'autre se distinguèrent d'ailleurs, dès le collège, par leur exceptionnelle maîtrise des vers latin. Chez Baudelaire notamment³⁹, l'empreinte latine au cœur même de la langue française « creuse le vers » (dirait Mallarmé), et opère une authentique spiritualisation de la langue – ce « miroitement en dessous » joue un rôle essentiel dans l'esthétique et la poétique des *Fleurs du mal* :

Je me demande très sérieusement si Baudelaire n'est pas le premier qui ait retrouvé dans les temps modernes une certaine intensité admirable dont on ne peut pas avoir l'idée si l'on n'a pas comme toi et moi fait du latin jusqu'à l'os⁴⁰.

Cette latinité diffuse, et particulièrement résistante, doit sa vitalité créatrice aux deux convictions opposées qui composent sa mythologie littéraire. L'irréductible tradition classique célèbre l'universalité des écrivains latins, lesquels « sont immédiatement compris de tout ce qui pense. Ils sont cosmopolites, et de tous les temps comme de tous les lieux⁴¹. » Inversement, après la révolution romantique, nombre d'écrivains et de critiques s'interrogent sur la dynamique historique propre à la littérature latine, et décentrent leur attention du siècle d'Auguste vers des corpus plus tardifs, dont

³⁶ Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, *op. cit.*, p. 55. La prosodie latine repose sur la quantité et non sur la rime.

³⁷ Anatole France, « Pour le latin », *La Vie littéraire*, Paris, Calmann-Lévy, t. I, 1888, p. 287.

³⁸ Cf. Hélène Parent, *Modernes Cicérons. La romanité des orateurs d'assemblée de la Révolution française et de l'Empire (1789-1907)*, thèse de doctorat soutenue le 12 octobre 2020 à l'université de Paris-Ouest Nanterre.

³⁹ Cf. Corinne Saminadayar-Perrin, « Baudelaire poète latin », *Romantisme*, n° 113, 2001 / 3, « L'Antiquité », p. 87-104.

⁴⁰ Jules Romains, *Les Hommes de bonne volonté. I. Les Amours enfantines* [1932], Paris, Le Livre de Poche, 1973, p. 38.

⁴¹ F. Brunetière, « La Question du latin », article cité, p. 872.

la saisissante modernité exerce une séduction trouble. Quand l'académicien Désiré Nisard publie ses *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence* [1834], il s'en prend indirectement aux innovations esthétiques et stylistiques des écrivains romantiques ; Sainte-Beuve reprend l'argument lorsqu'il reproche aux littératures vieillies – celles qui succèdent à Virgile, ou qui triomphent dans la France contemporaine – « tout ce qui force le ton, tout ce qui jure et crie dans la couleur, dans le style, dans la pensée, dans l'observation et la description des objets extérieurs⁴². » Un quart de siècle plus tard, Des Esseintes découvre en Pétrone le premier écrivain naturaliste ; le *Satyricon* est une « tranche découpée dans le vif de la vie romaine, sans préoccupation [...] de réforme ou de satire, sans besoin de fin apprêtée et de morale » – une « histoire sans intrigue, sans action⁴³ ». Bref, un Zola des temps néroniens.

Le latin du XIX^e siècle n'est pas une langue morte. Héritier d'une longue tradition scolaire que perpétuent les humanités, il porte des pratiques et des représentations d'inspiration classique, incessamment reconfigurés par la modernité – sa valeur légitimante se trouve renforcée par l'essor de la civilisation du journal, et la démocratisation qui touche l'ensemble du champ culturel à partir des années 1830. Quant à la modernité littéraire, elle se réclame volontiers d'une latinité alternative, voire décadente, riche d'imaginaires esthétiques et poétiques qui permettent de réfléchir et de problématiser maintes questions d'actualité. L'inscription vivace et diffuse du latin dans la langue française, présence à la fois spectrale et originelle, est la source et le symptôme d'une écriture pleinement littéraire, ainsi que la promesse d'une transcendance toujours virtuelle.

Corinne Saminadayar-Perrin
Université Paul-Valéry, Montpellier 3 / RIRRA 21

⁴² C. A. Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile*, parue en tête d'une nouvelle traduction des *Œuvres* du poète, Paris, Garnier, 1859, p. 55.

⁴³ Joris-Karl Huysmans, *À rebours* [1884], *Romans et nouvelles*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 2019, p. 562.